

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTÈRE DES MARCHÉS PUBLICS

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'OUEST

WEST REGIONAL DELEGATION

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU HAUT-NKAM

DIVISIONAL DELEGATION OF UPPER-NKAM

SERVICE DE PASSATION DES MARCHÉS

TENDER BOARD SERVICE



DECISION N°16/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK DU 18 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01BIS/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-AG/2017 DU 27 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BANDJA DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU HAUT-NKAM,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2001/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination de Monsieur **ESSIANE MEDJO Gervais**, Délégué Départemental des Marchés Publics du Haut-Nkam ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et d'autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;
Vu le Dossier de Cotation N°01bis/CD/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-AG/2017 du 27 mars 2017 pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 au profit de la commune de, Département du HAUT-NKAM ;
Vu le procès-verbal de la 31^{ème} session du 17 avril 2017 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nkam ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés formulée par lettre n° 24/L/ MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-HNK/2017,

DECIDE,

Article 1^{er} : La Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° de Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Montant TTC en lettre (FCFA)	Délai d'Exécution (jours)
Unique	ETS NATURE S.A.R.L BP : 11563 DOUALA TEL : 699 91 01 22	29 500 000	Vingt-neuf millions cinq cent mille	Trente (30) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /
Bafang, le **18 AVR 2017**

Ampliations :

- MINMAP/YDE
- DRMAP/OU
- ARMP/OU
- DDEPAT/HNK
- CDPM/HNK
- Attributaire
- MAÎTRE D'OUVRAGE
- AFFICHAGE CHRONO/ARCHIVES

**Le Délégué Départemental
des Marchés Publics du Haut-Nkam
(Autorité Contractante)**

Essiane Medjo Gervais
Ingénieur des Travaux
de Génie Civil

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail- Patrie

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

MINISTÈRE DES MARCHÉS PUBLICS

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'OUEST

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU HAUT-NKAM

SERVICE DE PASSATION DES MARCHÉS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work- Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

WEST REGIONAL DELEGATION

DIVISIONAL DELEGATION OF UPPER-NKAM

TENDER BOARD SERVICE

COMMUNIQUE N°16/C/PR/MINMAP/DD-HNK/2017 DU 18 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01 BIS/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK/CDPM-AG/2017 DU 27 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Maire de la Commune de BANDJA.

FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE de BANDJA

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU HAUT-NKAM

COMMUNIQUE :

Par Décision N°16/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HNK du 18 avril 2017, la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci – après :

N° de Lot	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Montant TTC en lettre (FCFA)	Délai d'Exécution (jours)
Unique	ETS NATURE S.A.R.L BP : 11563 DOUALA TEL : 699 91 01 22	29 500 000	Vingt-neuf millions cinq cent mille	Trente (30) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nkam sise en face de la Brigade Ter de Bafang, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande.

Le soumissionnaire ci – après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant:

N°	Soumissionnaire	Motif
1	CAMI TOYOTA,	Retard de dépôt de l'offre

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nkam, sise en face de la Brigade Ter de Bafang, sous peine de destruction.

Ampliations :

- MINMAP/YDE
- DRMAP/OU
- ARMP/OU
- DDEPAT/HNK
- CDPM/HNK
- BDCMAP-HNK
- ADJUDICATAIRE
- MAÎTRE D'OUVRAGE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

Bafang, le 18 AVR 2017

**LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
DES MARCHÉS PUBLICS DU HAUT-NKAM**
(Autorité Contractante)

